

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



Date de convocation :
Le 02 décembre 2024

Nombre de délégués :

En service : 30
Présents : 19
Votants : 19

N°01CS10122024

Objet : Maquette pédagogique - PEP

Transmission en Préfecture le :

Publication / notification le :

20/12/2024
23/12/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le mardi dix décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK (

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Catherine LHERITIER
Messieurs Denis BILLAULT, François OURY, Marc BOUVET, Didier MOELO, Bertrand LANOISELEE,
Daniel BORDIER, Pascal CONZETT, Jean-Michel LENA, Philippe DARIDAN, Christian PALCOWSKI,
Marc GAULANDEAU, Dimitri MULTEAU, Gérard SERER, Jean-Marc LABBE, Henri BURNHAM,
Lucien SENECHAUD

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Mesdames Héloïse GORNARD et
Christelle TOUZET et Monsieur Valentin BAHE

Etaient excusés : Mesdames, Sophie LEBERRE, Marinette DUVOUX, Françoise DUBRAY, Béatrice
VERWAERDE, Catherine MEUNIER, Messieurs Daniel CHEVALIER, Lionel RANVAL, Jean COLY,
Gérald LECLERCQ, Jérôme HUARD

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Jean-Michel LENA

SD 27 DEC. 2024

Convention avec le SEBB pour la maquette pédagogique dans le cadre du PEP

La démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur les vals du Blésois (45, 41 et 37) a été engagée en mars 2023 avec la déclaration d'intention de l'Etablissement Public Loire (EPL).

L'Etablissement Public Loire porte pour le compte des EPCI concernés la démarche d'élaboration du Programme d'Etudes Préalables (PEP) des vals du Blésois, en vue de la construction de ce PAPI. Le périmètre du PEP des vals du Blésois s'étend, au sein de la région Centre-Val de Loire, sur 3 départements (45, 41, 37) et 5 EPCI (Terres du Val de Loire (45-41), Beauce Val de Loire (41), Grand Chambord (41), Agglopolys (41) et Val d'Amboise (37)). Cela représente environ 23 000 personnes habitant en zone inondable. Le porteur du projet est l'EPL (déclaration d'intention du 6 mars 2023), le préfet pilote est celui de Loir-et-Cher, le référent État est le directeur départemental des territoires de Loir-et-Cher et l'élus référent est M. ORGELET, vice-président de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys.

Les subventions des actions qui seront inscrites dans le PEP sont du FEDER et du FPRNM, qui sont des fonds européens et des fonds de l'Etat. La durée du PEP est de 4 ans à partir de mars 2023. Durant cette durée, le PEP doit avoir été élaboré et les actions menées.

Le PEP prévoit 7 grands axes, divisés en plusieurs actions.

Dans le cadre de l'axe 1 du PEP « Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque » Action 1.7. « Acquérir des maquettes pédagogiques », il est prévu la réalisation de maquettes pédagogiques permettant

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

notamment de modéliser la dynamique des inondations et des relations hydrologiques et hydrauliques entre le cours d'eau et son environnement attenant.

Cette action de maquettes est portée par le SEBB et associe le SMB Cisse et la CdC Beauce Val de Loire.

Le plan de financement est le suivant.

Cout (€ TTC)	Fond FPRNM		Reste à charge (€TTC)		
	Taux (%)	Montant (€TTC)	SEBB	SMB Cisse	CdC Beauce Val de Loire
52 500,00 €	80 %	42 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €

Après avis favorable du Bureau du 27/11/2024, le comité syndical est invité à délibérer sur l'élaboration de ces maquettes pédagogiques.

Le conseil syndical, à l'unanimité :

- ✓ **Valide** la réalisation de maquettes pédagogiques dans le cadre du PEP.

Le Président,
Jean-Louis SLOVAK

